



# **RAPPORT D'ACTIVITE**

**- 2006 -**

**Association des Familles Monoparentales**  
27, rue Lamartine • 1203 Genève •  
tél : 022 344 11 11 • fax : 022 344 11 56 • CCP 12-10337-3  
info@afm-geneve.ch • www.afm-geneve.ch

## Mot de la Présidente

Luttons !

La porte se referme sur une année 2006 pétrie de changements. Grâce à vous, grâce au formidable travail de nos conseillères sociales, le nombre des activités a augmenté, les conférences furent un succès, de nouveaux membres nous ont rejoints, nous avons rencontré « Pères pour toujours » pour un apéritif chaleureux, la collaboration avec la campagne cantonale « l'Education Donne de la Force » fut et continue d'être fructueuse. Mais 2006, c'est aussi le drame du SCARPA. En quelques coups de plume, le gouvernement priva nombre de mères d'une partie parfois importante de leur revenu. Nous avons lutté avec ténacité, avec obstination, avec rage, même, et pourtant le couperet tomba en juin. Les avances de pension alimentaire seraient dorénavant limitées. Et c'est alors la politique du Yaka : yaka se réinsérer, yaka suivre une nouvelle formation, yaka travailler plus, yaka courber la tête en attendant de ne plus en pouvoir...

Encore une fois je vous le dis, c'est ensemble que nous pourrons faire changer les choses. Chacune-s avec ses idées, ses opinions, mais avec un objectif clair : que nos enfants puissent grandir en paix, quelque soit la situation familiale. Ce sont vos participations aux activités, aux sondages, vos avis, vos témoignages qui font que nous sommes toujours plus fort-e-s, un grain de sable toujours plus gênant dans le rouage politique. Luttons. Pour nos enfants, pour faire grandir, pour éduquer, luttons ! nous gagnerons.

Valérie Maechler Herdewyn

## TOUR D'HORIZON

En guise d'introduction à ce tour d'horizon, nous emprunterons une citation de **Monsieur Guy-Olivier SECOND**, ancien maire de Genève, ancien conseiller d'Etat et conseiller national, qui a beaucoup œuvré pour le développement du milieu associatif genevois :

**« Pour l'instant, nous sommes dans l'inconnu. Le modèle politique qui a prévalu jusqu'ici n'est plus adapté à la société actuelle et ce qui devrait exister n'a pas encore été créé. »**

Il s'agirait donc, effectivement, d'être inventif pour envisager une politique familiale qui soutienne réellement la cause des familles et qui ne ressemble pas à un moyen d'éviter une éventuelle explosion démographique ! De plus, les mesures qui protégeraient spécifiquement les familles monoparentales manquent dans les propositions d'amélioration de cette politique.

**En Suisse avoir des enfants est considéré, actuellement, comme « un risque de pauvreté »** (dans ces conditions, comment faire face au vieillissement croissant de la population ?). Quelque 120'000 enfants grandissent dans un foyer disposant d'un salaire inférieur au minimum vital. Dans les villes, un enfant sur dix dépend de l'aide sociale ! Les familles monoparentales représentent 19% des dossiers d'assistance traités par l'Hospice général de Genève en 2005 (le divorce ou la séparation viennent en tête des 8 principales difficultés sociales recensées).

Ce pourcentage va indéniablement augmenter avec la modification de la **LARPA** (Loi sur l'Avance et le Recouvrement des Pensions Alimentaires) qui limitera, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, à 36 mois les avances sur les pensions alimentaires accordées par le **SCARPA** (Service de Recouvrement des Pensions Alimentaires).

Cette modification fut votée en mai 2006 par une large majorité de députés, tous partis confondus (la teneur de cette nouvelle loi figure sur notre site Internet [www.afm-geneve.ch](http://www.afm-geneve.ch), ainsi que des témoignages de

personnes directement concernées). La rapidité de cette acceptation, le peu de moyens dont nous disposons et la proximité des vacances d'été n'ont pas permis le lancement d'un référendum et, malgré la prompt intervention de notre présidente et son audition par la Commission des affaires sociales, aucun recours ne fut possible.

Alors qu'**en Thurgovie, conscients des effets négatifs et pervers de l'application d'une loi qui**, en limitant l'avance des pensions à 48 mois, **pénaliserait principalement les enfants** et contribuerait au démantèlement social en augmentant la précarité des familles monoparentales, **les parlementaires du Grand conseil désavouèrent son adoption**, après de longs débats et **par 68 voix contre 49 ! Ces député-e-s ont refusé**, selon l'une d'elles : **« de faire payer aux enfants le fait que les pères s'évanouissent dans la nature ! »**.

Nous relèverons encore que cette modification de loi va aussi à l'encontre des **Droits de l'enfant** qui, dans son **Principe 6**, stipule :

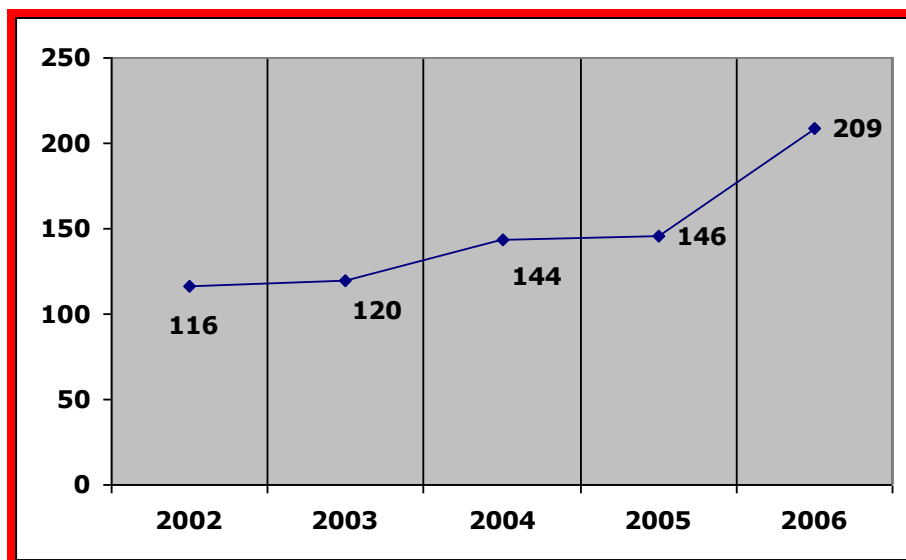
**« L'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, a besoin d'amour et de compréhension. Il doit, autant que possible, grandir sous la sauvegarde et sous la responsabilité de ses parents et, en tout état de cause, dans une atmosphère d'affection et de sécurité morale et matérielle; l'enfant en bas âge ne doit pas, sauf circonstances exceptionnelles, être séparé de sa mère. La société et les pouvoirs publics ont le devoir de prendre un soin particulier des enfants sans famille ou de ceux qui n'ont pas de moyens d'existence suffisants. Il est souhaitable que soient accordées aux familles nombreuses des allocations de l'Etat ou autres pour l'entretien des enfants. »**

## **EVOLUTION DU VOLUME DE NOS PRESTATIONS de 2002 à 2006**

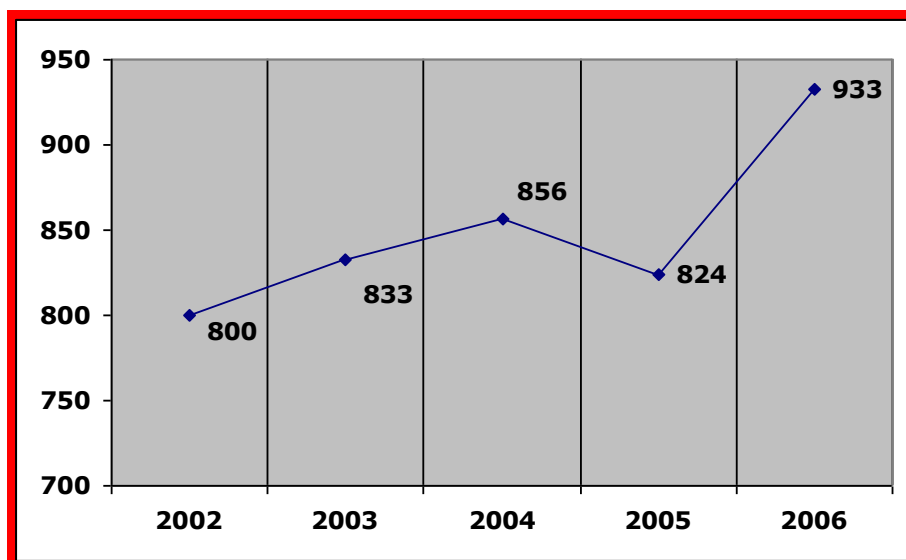
En 2006 le volume des prestations assurées a accusé une augmentation considérable. Confrontée quotidiennement à la réalité du terrain, notre petite équipe de deux permanentes fait face sur tous les fronts, en 46 heures hebdomadaires.

Nos ressources ne nous ont malheureusement pas permis d'assurer à la fois la charge de travail due à l'augmentation des prestations générales et le maintien d'une permanence juridique. La Fédération Suisse des Familles Monoparentales (FSFM) nous a accordé son soutien pour des conseils juridiques ponctuels donnés par une intervenante extérieure.

### ***ENTRETIENS ACCORDES***

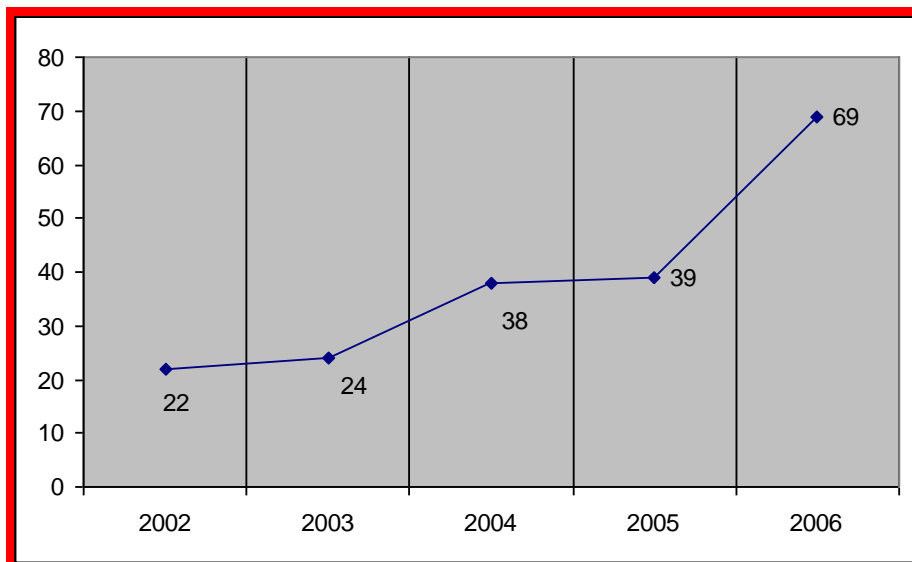


### ***APPELS TELEPHONIQUES RECUS***

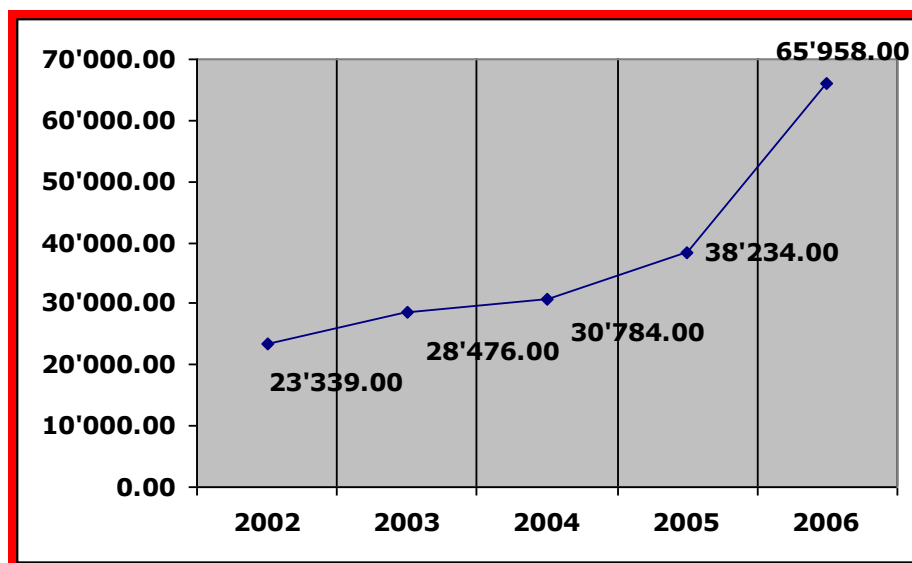


## EVOLUTION DU VOLUME DE NOS PRESTATIONS de 2002 à 2006 (suite)

### **DEMANDES D'AIDES FINANCIERES EN FAVEUR DE NOS USAGER-E-S**



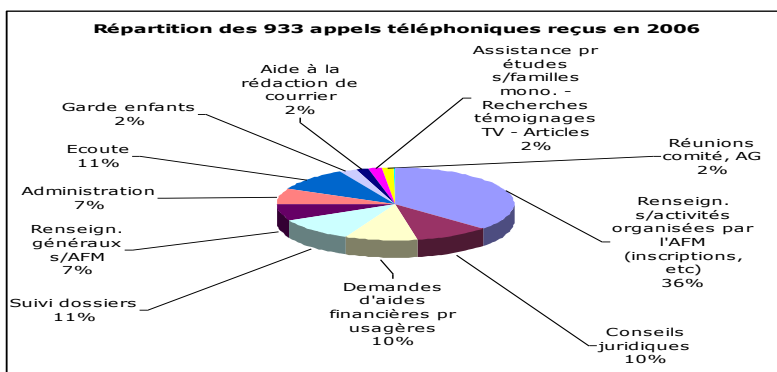
### **MONTANTS DES RECHERCHES DE FONDS EN FAVEUR DE NOS USAGER-E-S**



# PRESTATIONS OFFERTES PAR L'AFM en 2006

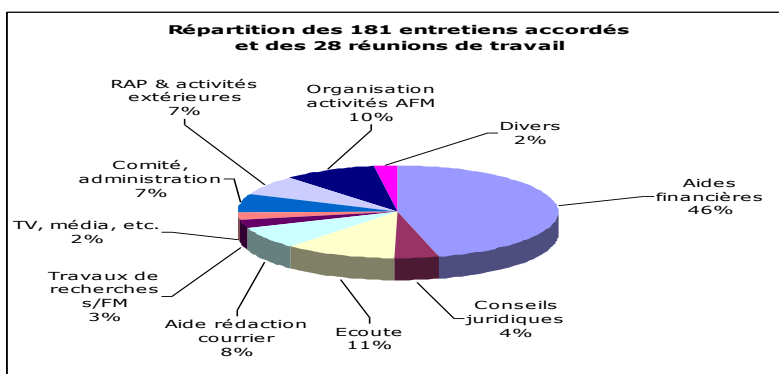
## PERMANENCE TELEPHONIQUE et COURRIELS

Les appels sortants ne sont pas pris en considération, ainsi que les 799 courriels reçus et les 911 sortants qui n'ont pas été catégorisés.



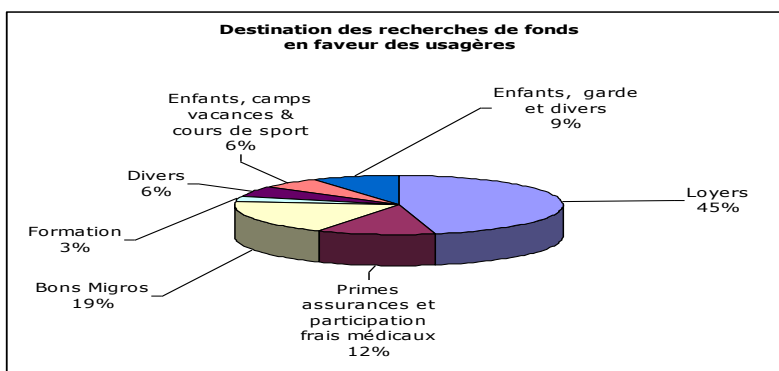
## ENTRETIENS ACCORDES

Si le nombre d'entretiens augmente au cours des ans, leur répartition ne subit pas de modification notable et les demandes d'aides financières sont toujours prioritaires. Nous accordons à ces dernières un large temps d'écoute car elles sont évidemment liées à d'autres problèmes. La précarité est un énorme facteur de stress et nous constatons que de plus en plus de personnes prennent des anti-dépresseurs.



## RECHERCHE DE FONDS POUR NOS USAGER-E-S

Les chiffres des dernières statistiques de l'Hospice général sont légèrement en baisse mais, avec la suppression de certaines de ses prestations, un plus grand nombre de personnes en difficulté s'adressent à d'autres partenaires sociaux, dont notre association, qui doivent faire appel à des fondations privées pour venir en aide aux plus démunis. Et cette année, nous avons traité 69 dossiers de demandes d'aides financières contre 39 en 2005 ! La somme totale des aides octroyées est de SFr. 65'958.25, dont SFr. 44'775.65- ont transité sur nos comptes car certaines fondations paient directement aux créanciers les montants qu'elles octroient.



## **ANIMATION**

Cette année, 225 membres ont pris part, avec leurs enfants, à nos excursions et conférences. Ce sont surtout les activités de détente qui rencontrent le plus de succès. Les deux soirées traditionnellement consacrées à remplir sa déclaration fiscale sont toujours appréciées.

L'action poursuivie par le Département des affaires culturelles de la Ville de Genève lequel, via son Service de la promotion culturelle, offre un accès gratuit à la plupart des théâtres et salles de concerts de la ville, ainsi qu'au Grand Théâtre, rencontre un succès grandissant.

Si, découvrir les charmes de la Vieille-Ville avec l'assistance d'un guide a suscité peu d'intérêt, assister à une représentation du cirque Knie, grâce au soutien de la Ville de Genève est chaque fois un plaisir pour petits et grands de même que les escapades à Ovronnaz et à Yverdon-les-Bains font oublier, le temps d'une baignade dans l'eau tiède, les soucis quotidiens.

Juraparc et surtout Charmey aventures ont permis à tous les participants de retrouver les joies de la nature. Les plus téméraires ont goûté aux émotions fortes procurées par une descente de l'Arve en rafting.

39 personnes ont participé aux conférences débats sur les thèmes :

- « Pensions alimentaires – fiscalité »
- « Accepter le conflit », organisée dans le cadre de la campagne « L'Education donne de la Force » (EDF).

L'AFM était également présente sur le stand EDF à la « Cité des Métiers » les 17 et 18 novembre.

La dernière de nos animations 2006 fut une très belle fête de Noël, particulièrement réussie grâce à la contribution de l'association « Un Enfant - Un Cadeau » qui a permis au Père Noël d'offrir des jouets aux enfants présents et grâce aussi à toutes les mamans qui ont mis la main à la pâte pour garnir le buffet canadien.

## **DIFFUSION DES INFORMATIONS**

Le soutien de la Loterie Romande nous permet :

- d'imprimer nous-même notre journal « FaMiSol » qui reste aussi un moyen d'expression mis à disposition de nos usager-è-s et donne toute information utile sur le déroulement de nos activités pour les membres qui n'ont pas accès à Internet.
- D'assurer la maintenance de notre site et sa mise à jour régulière.

Dans nos locaux, une bibliothèque d'ouvrages sélectionnés attend les lectrices et lecteurs, dès leur plus jeune âge, pour les conseiller, les guider et les aider à surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer en tant que « monoparent » ou enfant de parents séparés.

## COLLABORATION AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

Valérie Maechler Herdewyn, présidente de l'AFM, participe activement aux réunions de la Commission familles et aux séances organisées par le Service pour la promotion de l'Égalité (SPPE). Claude Golovine, directrice du Centre de liaison des associations féminines (CLAFG) est également membre du comité de l'AFM. L'AFM est aussi en contact avec le Département de l'économie et de la santé (DES) et avec la Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM), dont elle est également membre.

Avec la réduction des prestations de l'Hospice général, les Centres d'Action sociale nous adressent des personnes en difficulté qui n'arrivent plus à assurer leurs dépenses courantes ou dont les revenus dépassent légèrement les barèmes d'octroi.

Un sympathique apéritif a réuni des membres de « Pères pour toujours ». et de l'AFM Occasion de faire plus ample connaissance et de partager quelques points de vue.

Des étudiant-e-s sollicitent également nos services pour la documentation de travaux de recherches sur les familles monoparentales.

Notre association est membre du RAP, Regroupement d'associations privées qui rassemble aujourd'hui onze associations genevoises (Appartement de Jour, Arcade 84, Association Parole, Aspasia, Entreprise sociale Orangerie, F-Information, Le Raccard, Solidarité Femmes, SOS-Femmes, Viol Secours), engagées dans divers domaines de l'action sociale.

La mission principale du RAP est d'organiser et de conduire, collectivement, les relations entre associations et pouvoirs publics. A ce titre, il est appelé à mener une réflexion interne et des actions extérieures.

### En 2006, le RAP a déployé ses activités sur plusieurs secteurs

- Pour être en mesure de remplir son rôle, le RAP doit **renforcer ses compétences, définir sa spécificité, assurer sa visibilité** et celle de ses membres. Il s'est doté d'instances internes pour élaborer ces thèmes et les concrétiser.
- **Sa journée d'étude annuelle a traité du thème de la satisfaction des usagers-ères.** Elle a été organisée en collaboration avec l'association Réalise et avec la participation de plusieurs autres associations genevoises non-affiliées invitées.
- Les travaux du RAP étant essentiellement accomplis par des représentants des équipes professionnelles, **les membres des comités ont été invités à se rencontrer** afin de tisser des liens et de mettre en lumière des dynamiques communes.
- Conformément aux contrats de partenariat qui lient dix de ses membres au Département de la solidarité et de l'emploi, le RAP a participé à la mise en place et la tenue de la **première édition des commissions de suivi tripartites DSE-Rap-Associations.** Séance au cours de laquelle chaque association convoquée séparément a présenté ses indicateurs et les problématiques rencontrées durant l'année écoulée
- Le RAP, enfin, s'est investi dans **la défense d'une politique sociale cohérente canton-communes**, face au projet de répartition des subventions entre Ville et Etat. Outre que le soutien coordonné des deux autorités est un gage de diversité et de crédibilité du travail associatif, la scission pure et simple, sans critère pertinent d'attribution, entre organismes subventionnés par le canton et la ville ouvre la porte à l'incohérence. Le risque est grand de voir apparaître des failles et des manques. Le moratoire d'une année voté par le conseil municipal au mois de décembre ne laisse qu'un répit bien court pour mobiliser nos forces et amener les différents partenaires à mettre en place une réelle coordination des politiques cantonales et municipales qui, pour avoir du sens, doit intégrer les principaux acteurs, dont les associations.

En 2007, le RAP s'attachera particulièrement à émettre des propositions dans le cadre du projet de répartition des subventions entre la Ville et l'Etat, et continuera à faire connaître son action et celles des associations membres auprès notamment des autorités politiques de notre canton, ainsi qu'à poursuivre sa réflexion sur la pertinence d'une faîtière.



## OBJECTIFS ET PROJETS

En 2007 l'AFM fêtera ses 30 ans ! Trente années durant lesquelles elle a œuvré sans relâche pour défendre la cause des familles monoparentales, dont la situation s'est tellement dégradée qu'elle atteint aujourd'hui un seuil alarmant.

Comme l'AFM est toujours la parente la plus pauvre des associations membres du RAP et que ses ressources financières ne sont malheureusement pas proportionnelles à l'ampleur de sa tâche, elle devra mettre sur pied une campagne de recherches de fonds pour qu'elle soit en mesure de :

1. Maintenir ses buts, conformément à l'attente de ses membres et pérenniser les actions entreprises ces dernières années :
  - activités pour sortir les personnes de leur isolement
  - soutien psychologique
  - orientation sociale et juridique
  - aides financières ponctuelles.
  - publication du journal FaMiSol,
2. Mettre l'accent sur l'organisation de conférences-débats, d'ateliers, sur des thèmes spécifiques aux familles monoparentales, tels que : « Construire un couple parental et faire le deuil du couple conjugal », « Le divorce expliqué aux enfants », pour leur donner des éléments concrets qui les aident à faire face à leur situation.
3. Poursuivre sa collaboration à la réalisation et à l'animation de la campagne « Eduquer donne de la force », en étroite collaboration avec l'Ecole des Parents, et ATD Quart Monde. La Commission cantonale de la famille du canton de Genève en a confié la coordination au Mouvement Populaire des Familles (MPF) et à Pro Juventute. Cette campagne a démarré à Nuremberg, en Allemagne, à l'instigation d'un groupe de professionnels. Elle s'adresse aux enfants de 1 à 18 ans et aux jeunes adultes en formation de 18 à 25 ans. En Suisse, elle est reprise par la Fédération suisse pour la formation des parents (FSFP) qui en a racheté les droits de diffusion pour notre pays. En 2007, les thèmes des 5 piliers suivants feront l'objet de diverses manifestation :

Février 07 : Montrer ses sentiments  
Mars 07 : Mettre les limites  
Avril 07 : Prendre le temps  
Mai 07 : Savoir écouter  
Juin 07 : Eduquer c'est beaucoup d'amour

Une grande fête au parc des Bastions - animée par de nombreuses associations, dont l'AFM – est prévue pour clore cette campagne laquelle, pour un week-end, deviendra « l'Education fait son cirque ».

## REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements s'adressent à nos autorités, plus particulièrement :

- à la Ville de Genève qui, en plus de sa subvention annuelle, nous a accordé une subvention extraordinaire,
- au Département de la Solidarité et de l'Emploi,
- aux villes de Meyrin, Carouge et Thônex,
- aux communes du Grand-Saconnex, de Laconnex, Plan-les-Ouates, Puplinge, Troinex, Vandoeuvres, Vernier,
- au Kiwanis club Genève la Rosière.

Sans leur générosité, l'AFM ne pourrait pas exister.

C'est avec gratitude que nous remercions la Loterie romande qui nous a accordé son aide pour la diffusion de nos informations par notre journal et par Internet.

Que le Service de la promotion culturelle de la Ville de Genève et La Comédie soient vivement remerciés pour leur distribution d'invitations. Nos membres ont ainsi l'occasion de se divertir et de rester en lien avec la vie culturelle genevoise.

Notre profonde gratitude va également aux fondations : , « l'Oeuvre Séraphique de Charité de Soleure », Gialdini, et tout particulièrement « Butin-Ponson-Robert » qui octroye chaque année une très large majorité des aides reçues. Leur générosité envers nos membres contribue à assainir des situations financières périlleuses.

Nous exprimons toute notre reconnaissance à l'association « Un Enfant un Cadeau », qui répond toujours positivement à nos demandes de financement de camps de vacances, de sport, et autres activités destinées aux enfants .

Nos remerciements vont aussi au service de garde d'enfants de la Croix-Rouge, « Le Chaperon Rouge » pour son action « Bons de respiration » .

Et que nos membres donateurs et toute personne qui a accordé son appui à l'AFM soient ici vivement remerciés.

Genève, avril 2007